

Deux propositions de loi ont été définitivement adoptées dont l'effet sera la « dématérialisation » du *Journal Officiel* qui ne pourra désormais être consulté que par Internet. Toutefois, l'administration est tenue de lui communiquer l'extrait correspondant. Jean-Pierre Sueur est intervenu lors du débat sur ces propositions de loi.

>> [Lire son intervention](#)